

FAITS SUR

# **l'initiative pour des multinationales responsables**

Feuille d'information pour les parlementaires  
Session d'hiver 2019

## **AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ**

**Contre-projet à l'initiative pour des multinationales  
responsables : véritable compromis ou exercice alibi ?**

## **SCÈNES**

**Suisse**

**France**

**Allemagne**

## **EXEMPLE DE CAS**

**Nestlé**

**Glencore**



## Contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables

### Véritable compromis ou exercice alibi ?

L'initiative pour des multinationales responsables a été déposée à la Chancellerie fédérale en 2016. Depuis, le dossier a connu un déroulement inhabituel. Bref retour en arrière : la Commission des affaires juridiques du Conseil des États a entamé en 2017 le traitement de l'initiative pour des multinationales responsables par une première audition. Plus tard, sa Commission soeur a élaboré un contre-projet indirect sous la direction de Hans-Ueli Vogt (UDC/ZH) et Karl Vogler (PDC/OW), qui reprenait les orientations importantes de l'initiative populaire mais contenait aussi des concessions douloureuses. Le comité d'initiative s'est néanmoins déclaré prêt à retirer l'initiative en faveur de cette proposition.

Le Conseil national a soutenu ce compromis en juin 2018 par 121 voix contre 73. Au Conseil des États, la Commission des affaires juridiques a formé une sous-commission qui a encore une fois procédé à des auditions, a consulté des experts et a introduit de nouvelles concessions. Sous la pression du lobby des multinationales, le Conseil des États a tout d'abord refusé d'entrer en matière sur l'objet. Après une nouvelle et nette confirmation par le Conseil national en juin (109:69), les adversaires de toute règle contraignante à l'égard des multinationales ont recouru à un moyen inhabituel.

Le Conseil fédéral s'est en effet immiscé dans le processus avec un projet alibi afin d'éviter toute règle contraignante tout en faisant croire à la population qu'il est prêt à agir. Après les vaines tentatives de la conseillère fédérale Keller-Sutter pour convaincre la Commission des affaires juridiques du Conseil des États de suspendre l'ensemble de l'objet, le conseiller aux États Ruedi Noser est intervenu en septembre et a obtenu par une motion de report que le «projet du Conseil fédéral» cousu de fil blanc soit lui aussi encore introduit dans le processus parlementaire. Le motif de la manœuvre dilatoire : la conseillère fédérale Keller-Sutter voulait garantir que son projet ait été adopté par les Chambres au moment de la votation populaire. Une procédure normale avec consultation aurait pris trop de temps.

#### Le 18 décembre, le Conseil des États aura ainsi le choix entre deux approches :

- Un contre-projet élaboré durant plus de 20 séances de commission, dont la portée a été limitée à plusieurs reprises. Celui-ci est soutenu par l'économie (CI Commerce de détail, des associations économiques de la Suisse romande, des investisseurs comme la Banque J. Safra Sarasin, swiss Textiles), et la Conférence suisse des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP). Les initiants ont une nouvelle fois confirmé le 13 décembre leur volonté de retirer l'initiative en faveur de ce projet car celui-ci permettrait d'adopter plus rapidement une solution qui amène des améliorations.
- Un exercice législatif alibi élaboré dans un délai des plus rapides, dont l'effet est inexistant et qui sert uniquement à empêcher la mise en vigueur de vraies règles.

Si le Conseil des États se décide pour ce dernier ou, ce qui dans ce cas serait plus honnête, contre tout contre-projet, l'initiative pour des multinationales responsables sera soumise au vote en 2020. 120 organisations de la société civile, 300 comités locaux de bénévoles, un comité bourgeois, des entrepreneurs et les Églises se tiennent prêts pour la campagne de votation.

## Suisse

### Plus de 120 élu-e-s des partis bourgeois soutiennent l'initiative

Liberté et responsabilité vont de pair. C'est pourquoi, des représentantes et représentants du PBD, PDC, PEV, PLR, PVL et UDC se sont constitués fin septembre 2019 en un «Comité bourgeois pour des multinationales responsables». Depuis, ce comité compte plus de 120 membres dont Marc-André Nardin (PLR/NE), Axel Marion (PDC/VD), Béatrice Hirsch (PDC/GE), Gilles Petitpierre (PLR/GE), Yves Guisan (PLR/VD), Eugen David (PDC/SG) et Verena Diener (PVL/ZH).

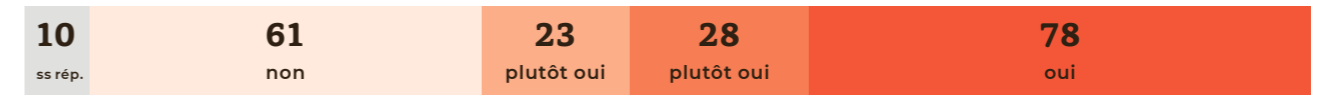
Pour le comité, l'initiative est une évidence car un ordre économique libre nécessite un cadre légal clair. En outre, des règles contraignantes pour les grandes multinationales permettent à la Suisse de participer à l'évolution au niveau international.

**Comité bourgeois  
pour des multinationales  
responsables**

[www.comite-bourgeois.ch](http://www.comite-bourgeois.ch)

### L'évaluation smartvote le montre : une majorité des élues et élus du Conseil national sont en faveur de l'initiative

QUESTION 13.3. Une initiative demande que les règles de responsabilité des entreprises suisses en matière de respect des droits humains et des normes environnementales à l'étranger soient renforcées. Soutenez-vous cette proposition?



## International

### France : Total face à la justice

Dans un parc national ougandais, la multinationale française Total veut exploiter des puits de pétrole et construire un nouvel oléoduc pour transporter du pétrole à travers la Tanzanie vers l'océan Indien. La «Loi de Vigilance» française impose aux multinationales de l'hexagone de veiller à faire preuve de diligence dans leurs activités économiques. En raison de cette loi, une décision de

justice sera rendue en janvier 2020 pour savoir si la multinationale Total a fait preuve de la diligence nécessaire. Plusieurs organisations affirment que le projet «Tilenga» représente une menace sérieuse pour la population concernée et l'environnement. La biodiversité et l'eau potable pourraient subir des dommages irréversibles.

### Allemagne : les entreprises doivent assumer une responsabilité pour leur chaîne d'approvisionnement

Le ministre du travail Hubertus Heil (SPD) a annoncé vouloir accélérer les travaux pour une loi allemande sur la chaîne d'approvisionnement. Un projet de loi du Ministère fédéral pour la collaboration et le développement économiques (BMZ) dirigé par Gerd Müller (CSU) a été rendu public en début d'année déjà dans la presse. Heil faisait une brève déclaration au Spiegel à propos de la loi sur la chaîne d'approvisionnement : «Lorsque des êtres humains sont exploités au risque de leur vie et de leur intégrité et que d'autres en

tirent un profit économique, nous pouvons faire quelque chose contre cela par des règles claires de responsabilité». Cette semaine, 42 entreprises allemandes dont Nestlé, Ritter Sport, Kik, Tchibo et Vaude, ont en outre publié une déclaration dans laquelle elles s'expriment en faveur d'une loi nationale sur la diligence raisonnable : «Nous approuvons qu'une loi sur le devoir de diligence raisonnable en Allemagne ouvre le chemin vers une réglementation européenne ambitieuse».



MINE DE GLENCORE, CERRO DE PASCO, PÉROU

## Nestlé

### Huile de palme : illégalité et exploitation

Un tiers de l'huile de palme traitée en Suisse provient de Malaisie. Solidar Suisse a mené une recherche cette année et a examiné les plantations qui produisent de l'huile de palme pour Nestlé. Dans la province de Sabah (Malaisie), les travailleurs qui œuvrent dans les plantations de palmiers à huile sont essentiellement des migrant-e-s d'Indonésie. Employés la plupart du temps sans autorisation de séjour, ils vivent dans la peur constante

des razzias de la police. Ils sont complètement livrés à leurs employeurs qui profitent honteusement de leur situation. Des enfants vivent également dans les plantations, sans aucune existence officielle. Ils n'ont accès ni aux écoles ni aux hôpitaux publics. Comme les parents obtiennent des salaires inférieurs au minimum d'existence, qui dépendent de la récolte, les enfants travaillent aussi régulièrement.

## Glencore

### Une mine de Glencore empoisonne des enfants aux métaux lourds

70'000 personnes vivent dans la ville péruvienne de Cerro de Pasco. Glencore y contrôle la mine locale qui produit entre autre du zinc, du plomb et de l'argent. La mine occasionne une pollution extrêmement grave de l'environnement par le plomb, l'arsenic et d'autres métaux lourds. L'air, le sol, l'eau, tout est empoisonné. L'espérance de vie des habitant-e-s y est de 5 ans inférieure à celle d'autres villes péruviennes, tandis que la mortalité infantile y est plus élevée. Les enfants sont particulièrement touchés car, pour la même contamination, ils absorbent nettement plus de plomb que les

adultes. Dans la région, 2000 enfants présentent une intoxication chronique aux métaux lourds. Jusqu'à présent, Glencore a toujours essayé de se soustraire à sa responsabilité en affirmant que cette pollution gravissime est due à l'historique du site et que sa mine ne viole désormais plus aucun standard environnemental. Mais il est prouvé que c'est faux. La situation ne s'est pas améliorée ces derniers temps, bien au contraire. Une analyse de cheveux d'enfants démontre que la concentration en plomb a continué de s'aggraver ces dernières années.

## Vous trouverez ici plus d'informations

sur le thème **Économie et droits humains** :

[www.initiative-multinationales.ch](http://www.initiative-multinationales.ch)

Comité d'entrepreneur-e-s « Économie pour des entreprises responsables » : [www.entreprises-responsables.ch](http://www.entreprises-responsables.ch)

Business & Human Rights Resource Centre, Londres : [www.business-humanrights.org](http://www.business-humanrights.org)